

vénérer et aimer de tous et maintenait au foyer l'ordre, la paix et l'honneur.

“Tertiaires, vous devez avoir assez le souci de vos responsabilités de chefs et un sentiment assez haut de votre autorité pour ne jamais permettre qu'aucun pouvoir humain empiète sur vos droits, surtout en ce qui touche à l'éducation de vos enfants.”

“Que si votre autorité dépasse la famille pour s'étendre à des serviteurs, ouvriers ou employés, n'abusez pas de votre prestige au point d'oublier les lois essentielles d'honnêteté, de justice et de loyauté, mais que loin de dégénérer en abus de pouvoir au préjudice d'autrui, l'autorité soit entre vos mains un instrument de vertu et d'équité.”

Nos mœurs confèrent au citoyen une part de responsabilité dans le gouvernement des affaires publiques. Là aussi le Tertiaire, plus que tout autre, doit mettre, sans hésiter, toute son influence au service de sa foi. Il serait coupable s'il se désintéressait des luttes actuelles où Dieu et son Eglise sont engagés, alors qu'il peut contribuer au triomphe en exprimant fièrement sa volonté.

Respecter en soi l'autorité dont on est le détenteur, c'est bien ; cela toutefois ne suffit pas. Il faut la respecter chez les autres. C'est chose difficile, il faut en convenir ; car outre que l'autorité d'autrui va, le plus ordinairement, à l'encontre de nos vues personnelles, elle est, trop souvent, détenue par des hommes qui n'en sont pas pleinement dignes.

Le Tertiaire doit se souvenir alors qu'il fait profession d'une vie évangélique. Il se rappellera donc que *tout pouvoir vient de Dieu* et qu'on doit obéir à tout chef légitime, *fût-il païen*. Aux heures où ses passions d'orgueil ou de haine lui inspireraient la révolte, il trouvera dans son esprit de foi et dans sa conscience religieuse assez de force d'âme pour se dégager des vues humaines et se soumettre sans récriminer.